



PLAN D'ACTION D'URGENCE

17 OCTOBRE 2023

École de Cirque de Québec





Plan des Mesures D'urgences

TÉLÉPHONE D'URGENCE

Urgence (Police, pompiers Ambulance)	911
Energir (fuite de Gaz)	1-800-361-8003
Info Santé	811
SOS violence Conjugale	1-800-363-9010
Jeunesse, J'écoute	1-800-668-6868
Tel-jeunes	1-800-263-2266
Agressions sexuelles	1-888-933-9007
Centre Anti –poison	1-800-463-3389
Suicide Action Québec	1-833-456-4566
Interligne	1-800-505-1010
211 Québec	211

Lieu de rassemblement

- ❖ Au coin de la 2^e avenue et de la 8^e rue en cas d'évacuation / Parking du Coop Funéraire.

Trousse de premier soins

- ❖ Niveau Rez-Chaussée : Bureau du Gréeur
- ❖ Niveau Sous-sol : à l'accueil et Bureau secteur récréatif

Plan Evacuation

Coordonnateurs d'urgence

- ❖ Récupérer dossard et porte-voix
- ❖ Coordonnée les communications entre les responsables, la réception et les urgences.
- ❖ Attendre les pompiers, pour décrire la situation.
- ❖ Si c'est une fausse alarme annuler les urgences

Directeur Général	Tim Roberts	(418) 554-8145
Directrice Secteur Récréatif	Nancy Lessard	(418) 925-8964
Responsable du bâtiment	Ghislain Cormier	(418) 709-0691
Chef gréeur / Directeur des opérations	Patrice Dubé	(418) 654-6808
Directrice de la formation supérieure	Sarah Poole	(418) 997-8987

Responsable de Secteurs

- ❖ Faire l'inspection de votre secteur
- ❖ Évacuez toutes personnes rencontrées
- ❖ Immédiatement informé le coordonnateur d'urgence de votre rapport.
- ❖ Dénombrez le monde au point de rassemblement en demandant aux profs s'ils ont tous leurs élèves.
- ❖ Faire respecter le calme et rassurez le monde.

Secteur	Emplacements	Responsable de secteur
1	Bureau Formation // Chœur // Salle de conditionnement // bureau Ghislain // Mezzanine	Anne Lepage Caroline franc
2	Jubé // Cafeteria // bureau DG // Bureau Nada-sonia // Croisée nord-sud // Narthex	Professeur(e)s désigné Sonia Lessard
3	Bureau loisirs // bureau croissance travail chapelle jonglerie// Plateau des petits	Responsable de plateau Personne désignée
4	Accueil // vestiaires et toilettes // salle de danse // costumier loisirs, salle de jeu.	Ghislain Cormier // Yannick Bouchard Nancy Lessard

CONSIGNE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

CE QUE CHACUN DOIT FAIRE EN CAS D'INCENDIE

Il est essentiel d'agir rapidement pour éviter d'être cerné par les flammes ou de succomber aux effets des gaz, de la fumée ou de la chaleur.

- ❖ Si vous voyez de la fumée ou si vous découvrez un début d'incendie dans un local, faites immédiatement sortir tous les occupants, selon le plan d'évacuation. (Gardez votre sang-froid)
 - Déclenchez l'alarme incendie.
 - À moins qu'il s'agisse d'un petit incendie et que vous êtes certain de pouvoir le maîtriser avec un extincteur approprié (se référer au plan pour leur emplacement p 12-13), ne perdez pas de temps à essayer de le combattre, éloignez-vous-en, les pompiers sauront comment le contrôler.
- ❖ Évacuez l'édifice par la sortie d'urgence la plus proche désignée sur le plan d'évacuation
- ❖ Fermez toutes les portes après votre passage, cela diminuera les courants d'air et ralentira la marche des flammes.
- ❖ Ne retournez sous aucun prétexte dans un édifice en flammes, pour quelque raison que ce soit.
- ❖ Souvenez-vous que, dans un édifice rempli de fumée, l'air est toujours plus pur près du plancher, à une hauteur inférieure aux poignées de portes.
- ❖ Il est interdit d'aller chercher ses effets personnels au moment d'une évacuation.
- ❖ Le personnel et les occupants doivent se diriger vers le point de rassemblement à l'extérieur de l'édifice et ils doivent y demeurer (*Voir plan du lieu, page 10-11-12*).

EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE :

- ❖ Arrêter toute activité, faire descendre tranquillement les aériens.
- ❖ Rester calme, et sur place en attendant qu'une décision soit prise par le coordonnateur ou la personne de la sécurité selon le cas.
- ❖ Il appartient à la réception de s'enquérir sans délai de l'importance et de la durée probable de la panne
- ❖ Aider les personnes qui se trouvent dans des pièces non éclairées (lieux d'aisance, salles fermées) à regagner les aires communes.
- ❖ En cas de panne prolongée, il appartient à la direction ou à la personne responsable de libérer les élèves ou le personnel sous leur responsabilité.

EN CAS DE TREMBLEMENT DE TERRE

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE :

- ❖ Rester calme et ne pas s'affoler.
- ❖ Rester à l'intérieur et ne pas courir dehors où vous pourriez être frappé par des débris ou éclats de verre.
- ❖ S'abriter immédiatement sous un bureau ou une table solide et se protéger la figure et la tête de ses bras.
- ❖ Se tenir à une bonne distance des fenêtres, afin d'éviter les éclats de verre.
- ❖ Quitter les lieux seulement sur l'ordre de la direction ou d'une personne en autorité ou des pompiers.
- ❖ Si l'ordre d'évacuation est donné : éviter les débris et retombées, les fils électriques, éclats de verre ou autres objets qui présentent des risques.
- ❖ Suivre les directives des responsables de l'unité de secours à la lettre.
- ❖ Réintégrer l'édifice seulement quand la direction ou une personne en autorité en donne l'ordre.
- ❖ Si vous êtes dehors lors des premières secousses, s'éloigner des bâtiments pour éviter les murs qui s'écroulent et les débris qui tombent.
- ❖ Resté aussi loin que possible des lignes électriques ou des fils électriques rompus.

EN CAS D'ALERTE À LA BOMBE

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE :

- ❖ Quiconque reçoit un avis écrit d'attentat à la bombe doit :
 - Transmettre sans délai l'avis et l'enveloppe à la direction ou à une personne en autorité afin de préserver la lettre et l'enveloppe avec soin : possibilité de prélever des empreintes digitales ;
 - Demeurer calme ;
 - Téléphoner immédiatement au 911;
 - Aviser la Direction générale.
 - Suivre les consignes du représentant du Service externe de sécurité publique.
- ❖ Quiconque reçoit un appel à la bombe doit tenter d'obtenir des précisions quant à :
 - L'heure et la date de l'explosion annoncée;
 - L'endroit exact de l'édifice où la bombe a été ou doit être placée ;
 - Genre de bombe ou d'engin explosif, la puissance de l'engin, la description du contenant, c'est à dire la forme, la grosseur, la couleur, les matériaux ;
 - Au comportement de l'individu : intoxiqué, nerveux, agité, etc.... ;
 - La langue, l'accent, le sexe et l'âge de l'interlocuteur ;
 - Tenter de reconnaître les voix ou bruits ambiants : sons de musique, circulation automobile, etc....;
 - Essayer d'obtenir le lieu d'origine de l'appel ;
 - Noter avec soin tous les renseignements ainsi obtenus ;
 - Transmettre sans délai, toutes les informations recueillies à la direction ou une personne en autorité pour que cette dernière appelle la Sûreté municipale ou la Sûreté du Québec selon l'endroit;
 - Demeurer calme et conserver la conversation si celle-ci a été enregistrée sur ligne directe ou boîte vocale, si non enregistrée, vérifier la possibilité de faire *69 pour tenter de retracer l'appel;
 - Téléphoner immédiatement au 911 ;
 - Suivre les consignes du représentant du Service externe de sécurité publique.

EN CAS DE FUITE DE GAZ

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE :

Le gaz naturel n'a pas d'odeur. On y ajoute une substance odorante pour permettre de détecter les fuites. Cette substance, le mercaptan, dégage une forte odeur d'œufs pourris.

- ❖ Évitez les flammes et les étincelles
 - Ne fumez pas.
 - N'actionnez aucun appareil à proximité de la fuite, même un téléphone portable ou un interrupteur – l'électricité statique pourrait provoquer une étincelle.
- ❖ Sortez rapidement de l'immeuble ou éloignez-vous de la fuite si vous êtes déjà dehors rendez-vous au point de rassemblement.
 - Sans retarder votre sortie de l'immeuble, vous pouvez en chemin ouvrir les portes et les fenêtres (ou les laisser ouvertes) pour assurer une ventilation maximale.
- ❖ Appelez le 9-1-1.

CONSIGNE À SUIVRE EN CAS DE BLESSURE

VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE :

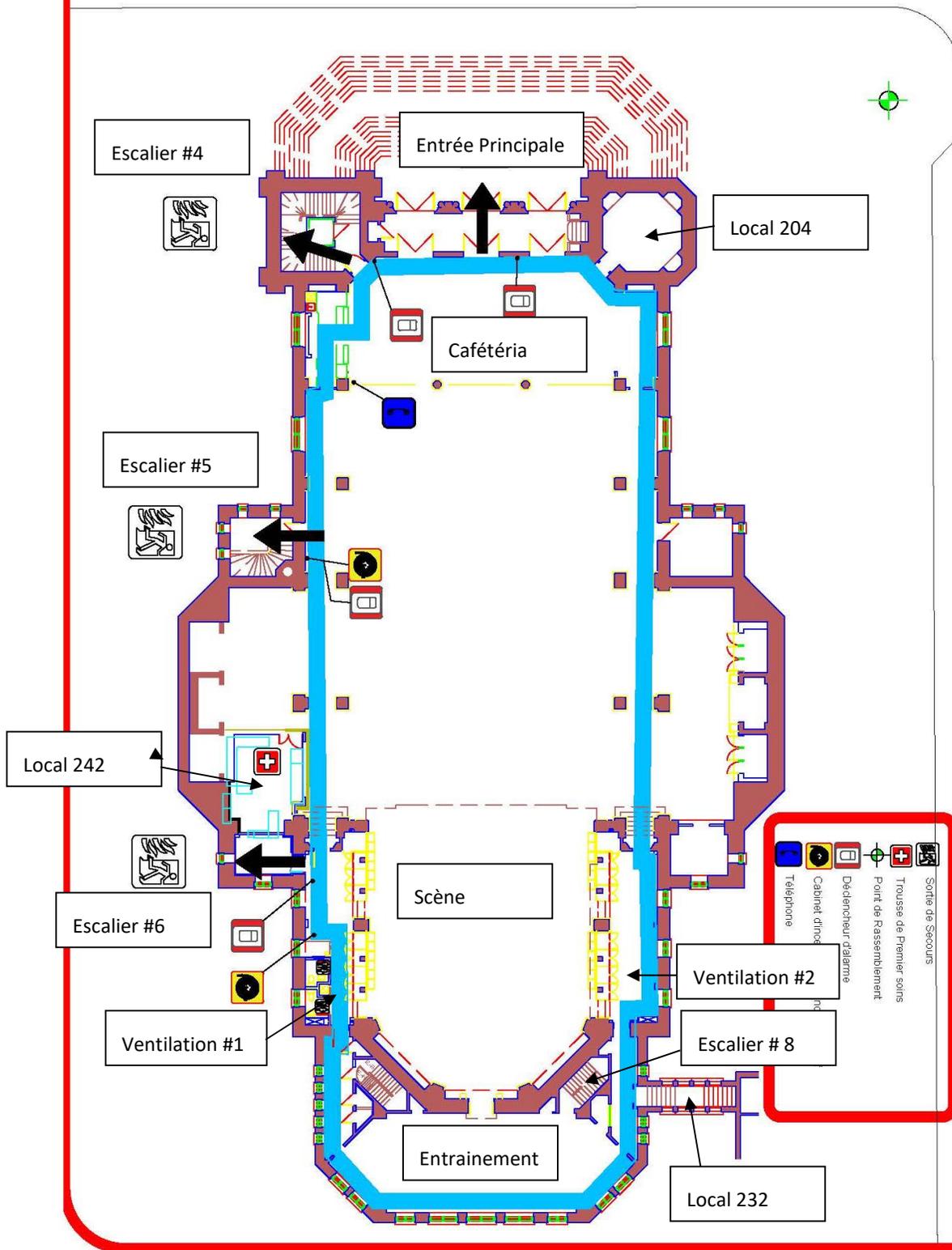
- ❖ L'entraîneur doit demander à tous les autres étudiant.es ou enfants de suspendre leurs activités,
 - L'entraîneur ne doit pas quitter la personne blessée et rassurez-la. Si la personne blessée se trouve sur un trampoline, une fosse ou dans le filet. (Veuillez-vous référer aux mesures d'urgence situés au jubé pour le filet et sur le mur nord près des trampolines pour le trampoline.)
 - Ne bouger pas la personne si elle a:
 - Une blessure à la tête au cou ou au dos
 - Une fracture ouverte ou une dislocation
 - Si la personne est inconsciente,
 - Envoyez quelqu'un chercher le secouriste en service ou celui le plus proche. (Voir liste P9)
 - À partir du moment que le secouriste est sur les lieux, il est en charge et prend les décisions appropriées.
 - Appelez 911 si nécessaire ou demander à quelqu'un d'appeler (voir localisation des téléphones sur le plan),
 - Le secouriste peut demander de l'assistance, c'est lui qui choisit qui fait quoi pour l'assister
- ❖ Envoyez quelqu'un d'autres chercher la coordonnatrice pour la formation ou le superviseur de plateau, il doit :
 - S'informer de la situation
 - Envoyer la personne à l'hôpital en taxi, si nécessaire (fournir un billet de taxi)
 - Déléguer une personne pour accueillir les ambulanciers
 - Coordonner le départ pour l'hôpital (carte assurance maladie ou assurances privée, effets personnels, téléphone aux parents si mineur, assigner une personne accompagnatrice)
 - Remplir les rapports d'accident situés au bureau de la formation (celui de l'Ecq et celui du cégep si DEC) ou celle des loisirs sur le bureau du superviseur. Quand tout est sous contrôle, remplir le rapport d'accident, faire signer celui ou celle qui est témoin, fournir une photocopie à la personne blessée ou son répondant, et insérer l'original dans la fiche de rapports d'accidents.
 - Si le superviseur de plateau ou la coordonnatrice fait venir une ambulance, il doit en aviser leur directeur respectif, qui s'assurera de faire un suivi.

LISTE DE SECOURISTE

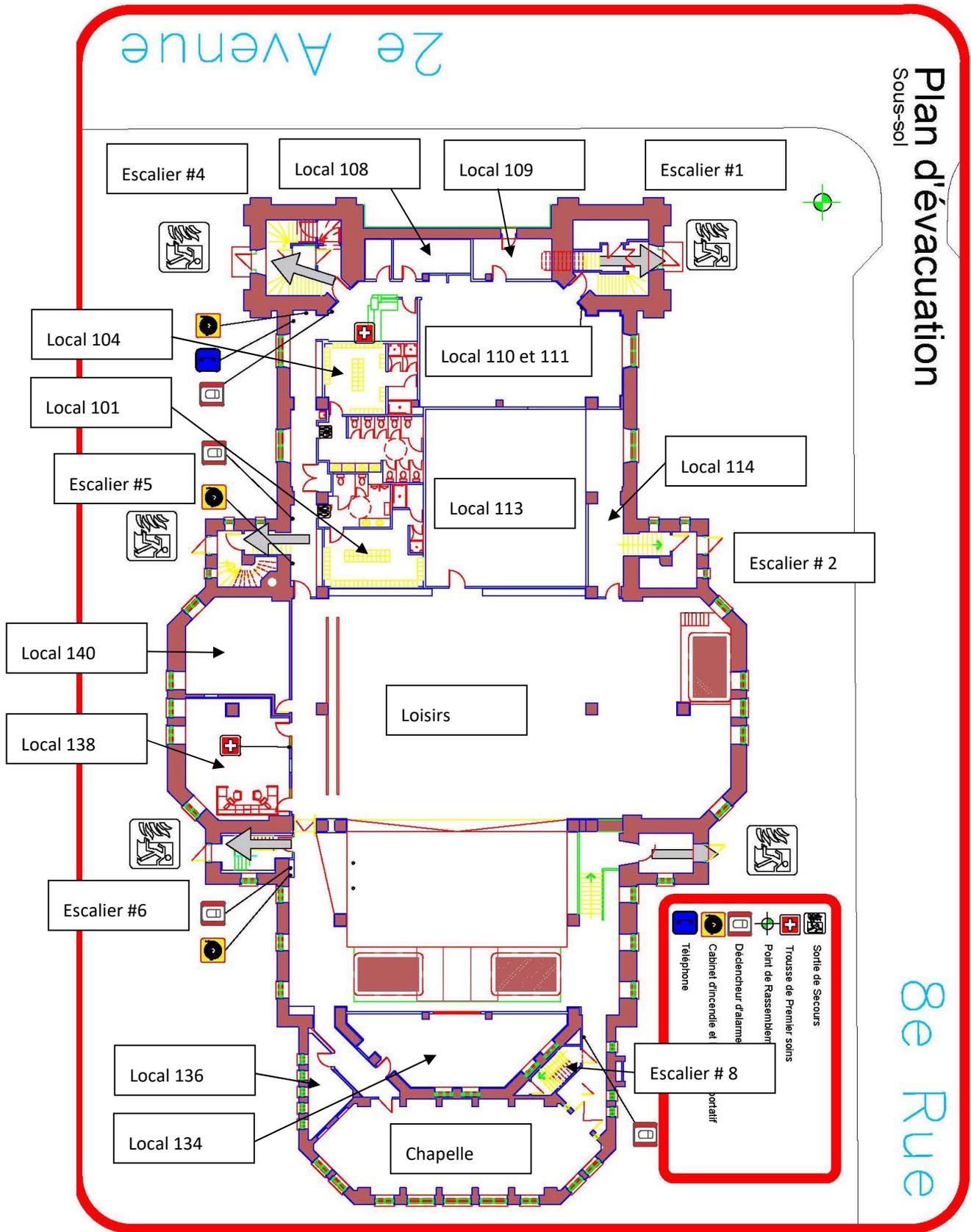
Nom	Fonction	Premier Répondant	Secouriste	Conduite de lift
Sarah-Maude Morin	Physio	X		
Marie-Kim Bernard	Physio	X		
Caroline Franc	Coordonnatrice		X	
Josianne Méthot	Réceptionniste	X		
Jacques Palardy-Dion	Entraîneur		X	X
Kenneth Lindemann	Entraîneur		X	
Yannick Blackburn	Entraîneur		X	
Marc-André Gunville	Superviseur de plateau		X	X
Searth boun	Superviseur de plateau		X	x
Simon Giraldo	Superviseur de plateau		X	
Gaétan Verret	Superviseur de plateau		X	X
Andréanne Carreau	Superviseur de plateau		X	X
Yannick Bouchard	Entraîneur		X	X
Shaw Barbeau	Superviseur de plateau		X	
Pierre Larois	Gréeur		x	x
Patrice Dubé	Gréeur		x	X

2e Avenue

Plan d'évacuation REZ-Chaussée

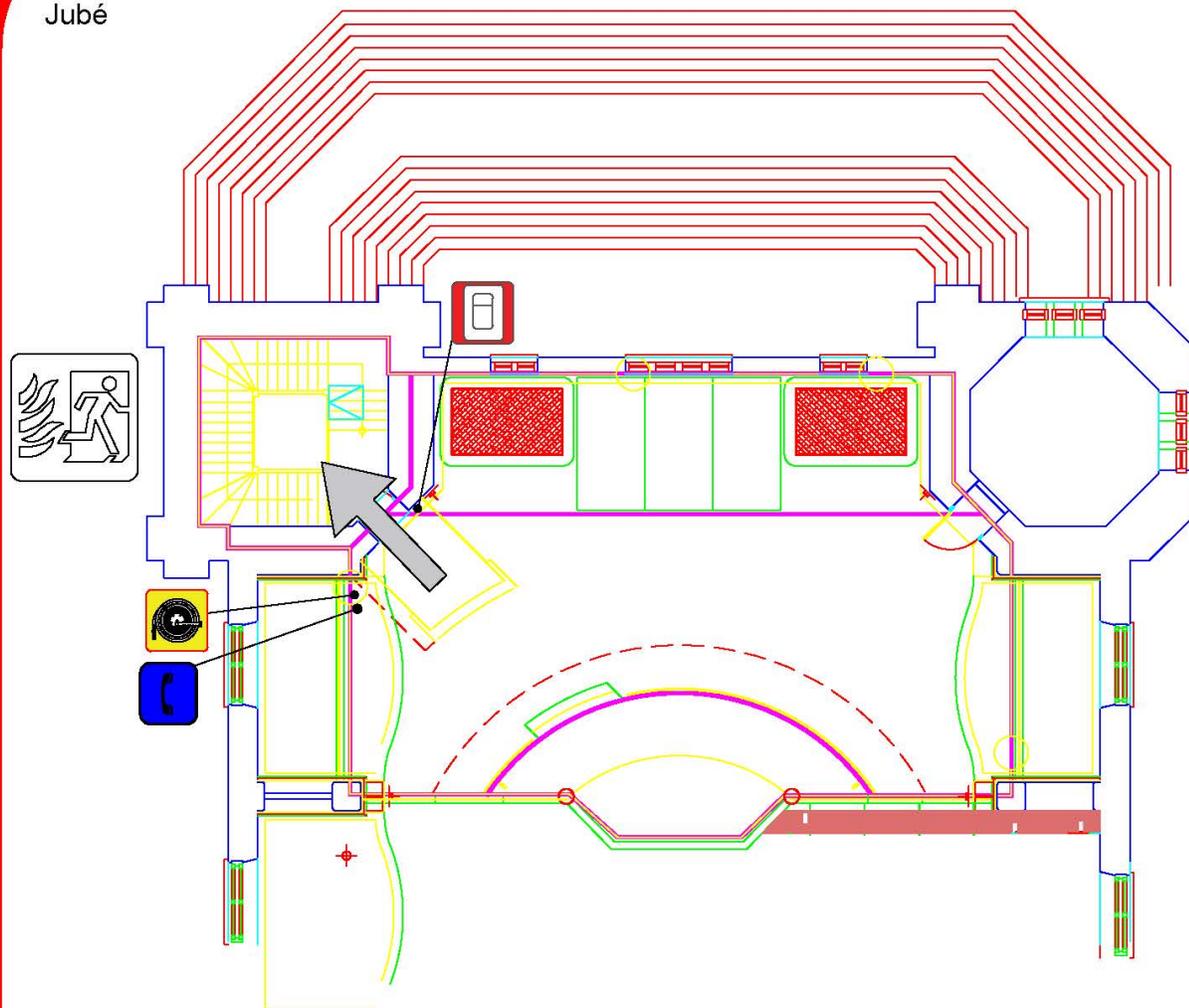


8e Rue



Plan d'évacuation

Jubé



Sortie de Secours



Trousse de Premier soins



Point de Rassemblement



Déclencheur d'alarme



Cabinet d'incendie et Extincteur portatif



Téléphone